

# Autorisées mais seulement sur circuit

**NORD-ISÈRE**

**E**lles ont le look des grandes. Mais seulement le look. Elles, se sont les pocket-bikes ou mini-motos qui, depuis 2005, font fureur dans les quartiers mais également sur les places de village, le soir venu. Au grand dam du voisinage et des forces de l'ordre. Car la pocket-bike répond à une réglementation très stricte quant à son utilisation.

Interdite sur route, tout comme le kart ou la moto-cross, elles sont cependant autorisées sur circuit

« La pocket-bike est à la moto ce qu'est le kart à la F1. Au sein de la fédération française de motocyclisme, la pocket-bike constitue un sport à part entière avec ses championnats et ses catégories », assure Olivier Pollina, exploitant du Feeling Pocket, circuit dédié aux mini-motos à Morestel.

Quelle soit motorisée électriquement ou thermiquement, « la pocket-bike ne peut circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique car non homologuée, tout comme la moto-cross », commente le capitaine Christian Allain, adjoint au commandant de l'Escadron départemental de sécurité routière de l'Isère.

Cependant, bon nombre d'adeptes de ces bolides affichant au plus 49,9 cm<sup>3</sup> de cylindrée défient la loi. Qui n'a, d'ailleurs, pas croisé ou doublé ce type d'engin circulant à 60 km/h au ras du sol alors



Olivier Pollina amateur de moto s'est lancé dans les pocket-bikes, ici au guidon de sa machine sur le circuit qu'il a construit à Morestel.

Le DL / Michel THOMAS

qu'il était au volant de son véhicule ? Tout comme le dimanche venu, certaines bandes envahissent les parkings de supermarché et font du rodéo. « D'une part, cette pratique sauvage génère des nuisances sonores. D'autre part, en cas de survenance d'accidents plus ou moins graves, le propriétaire ou le gérant du magasin peut être poursuivi pénalement », assure l'adjudant Roussel de la brigade de gendarmerie de

Morestel. Et les accidents sont loin d'être exclus. « Provenant généralement de Chine et faisant fi des normes françaises, ces mini-motos ont provoqué en France plusieurs accidents mortels », détaille Olivier Pollina.

## Aucunement conçue pour la route

Outre l'interdiction formelle de les utiliser sur route, les pocket-bikes sont dépourvues de tous les éléments de

sécurité comme les phares, les rétroviseurs... Et en cas de contrôle, la note peut s'avérer salée (largement supérieure au coût de la machine) mais également la saisie immédiate de la mini-moto.

C'est pourquoi Olivier Pollina, parfait connaisseur en la matière et pratiquant depuis plusieurs années la discipline, a créé il y a trois ans un circuit dédié à ces petits bolides. « Il s'agit de drainer les passionnés de cette pratique

afin qu'ils puissent s'adonner à leur passion sur un site dédié ». La pratique est autorisée dès 12 ans, le port de combinaison, un casque et genouillère obligatoire. « Depuis quelques temps, même des motards de l'âge, âgés de 71 et 74 ans, qui viennent régulièrement sur le circuit pour éprouver des sensations inédites ».

Vincent W

Une mode venue d'Asie

**D**ans la pocket-bike, il y a deux mondes. Celui des "jetables" en provenance essentiellement de Chine, et celui de la compé-



MAJUSCULE

STARTER

les places de village, le soir venu. Au grand dam du voisinage et des forces de l'ordre. Car la pocket-bike répond à une réglementation très stricte quant à son utilisation.

**Interdite sur route, tout comme le kart ou la moto-cross, elles sont cependant autorisées sur circuit**

« La pocket-bike est à la moto ce qu'est le kart à la F1. Au sein de la fédération française de motocyclisme, la pocket-bike constitue un sport à part entière avec ses championnats et ses catégories », assure Olivier Pollina, exploitant du Feeling Pocket, circuit dédié aux mini-motos à Morestel.

Quelle soit motorisée électriquement ou thermiquement, « la pocket-bike ne peut circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique car non homologuée, tout comme la moto-cross », commente le capitaine Christian Allain, adjoint au commandant de l'Escadron départemental de sécurité routière de l'Isère.

Cependant, bon nombre d'adeptes de ces bolides affichant au plus 49,9 cm<sup>3</sup> de cylindrée défient la loi. Qui n'a, d'ailleurs, pas croisé ou doublé ce type d'engin circulant à 60 km/h au ras du sol alors



Olivier Pollina amateur de moto s'est lancé dans les pocket-bikes, ici au guidon de sa machine sur le circuit qu'il a construit à Morestel.  
Le DL / Michel THOMAS

qu'il était au volant de son véhicule ? Tout comme le dimanche venu, certaines bandes envahissent les parkings de supermarché et font du rodéo. « D'une part, cette pratique sauvage génère des nuisances sonores. D'autre part, en cas de survenance d'accidents plus ou moins graves, le propriétaire ou le gérant du magasin peut être poursuivi pénalement », assure l'adjutant Roussel de la brigade de gendarmerie de

Morestel. Et les accidents sont loin d'être exclus. « Provenant généralement de Chine et faisant fi des normes françaises, ces mini-motos ont provoqué en France plusieurs accidents mortels », détaille Olivier Pollina.

#### Aucunement conçue pour la route

Outre l'interdiction formelle de les utiliser sur route, les pocket-bikes sont dépourvues de tous les éléments de

sécurité comme les phares, les rétroviseurs... Et en cas de contrôle, la note peut s'avérer salée (largement supérieure au coût de la machine) mais également la saisie immédiate de la mini-moto.

C'est pourquoi Olivier Pollina, parfait connaisseur en la matière et pratiquant depuis plusieurs années la discipline, a créé il y a trois ans un circuit dédié à ces petits bolides. « Il s'agit de drainer les passionnés de cette pratique

afin qu'ils puissent s'adonner à leur passion sur un site contrôlé ». La pratique est autorisée dès 12 ans, le port de combinaison, un casque et genouillère obligatoire. « J'ai eu quelques temps, j'ai même des motards de l'âme, âgés de 71 et 74 ans qui viennent régulièrement sur le circuit pour éprouver des sensations inédites ».

Vincent WA

## Une mode venue d'Asie

« Dans la pocket-bike, il y a deux mondes. Celui des "jetables" en provenance essentiellement de Chine, et celui de la compétition avec des mini-motos répondant aux normes françaises », indique tout de go Olivier Pollina.

Voilà deux années que la mode a pris une véritable ampleur un peu partout en France. Fabriquées en Asie et particulièrement en Chine, les pocket-bikes ont peu à peu envahi le marché français, séduisant la grande distribution et bon nombre de familles. Il faut dire que les prix affichés étaient à la portée de nombreuses bourses (les moins chers sont à 120/150 euros).

Des machines mal conçues et mal fabriquées, sans NF (Norme française). Aussi, très rapidement, les grandes surfaces ont cessé de les commercialiser.



Les pocket-bikes ont peu à peu envahi le marché français.

Mais sur Internet, la mode continue de battre son plein. Quant aux seules pocket-bikes autorisées à la vente sur le marché français, elles sont commercialisées par des profession-

nels. Cinq marques se disputent le marché dont l'une est française, Bianchi Motor Sport.

Les prix oscillent entre 2 000 et 4 000 euros.

V. W.

MAJUSCULE STARTER

LIVRE
PAPETERIE
MUSIQUE\*
DVD\*

Plein d'idées pour la rentrée !

Majolire

Mon libraire !

\*BOURGOIN-JALLIEU - 7, place Charlie-Chaplin  
ISLE-D'ABEAU - Centre commercial des Sables  
\*VIENNE - 19, cours Brillier

